



**PRÉFET
DE LA SEINE-
SAINT-DENIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la coordination
des politiques publiques
et de l'appui territorial**

Bobigny le, 08 AVR. 2021

DCPPAT/BUPAF/N° 368

**Avis de la commune de Saint-Ouen-sur-Seine
au titre de l'évaluation environnementale
du projet de réalisation du campus hospitalo-universitaire Grand Paris Nord
«CHUGPN», à Saint-Ouen-sur-Seine**

Note d'information

Au titre du dispositif d'évaluation environnementale, l'avis de cette collectivité a été sollicité par un courrier de la préfecture en date du 19 janvier 2021 et réceptionné le 20 janvier 2021.

En l'absence d'avis émis dans un délai de deux mois à compter de la réception de la saisine, le public est informé de l'absence d'observation.

En l'espèce, au 21 mars 2021, aucun avis de la commune de Saint-Ouen-sur-Seine n'a été communiqué.

Ce document est porté à la connaissance du public dans le cadre de l'enquête publique et mis en ligne sur le site internet de la préfecture de la Seine-Saint-Denis.

Pour le préfet et par délégation,
Le directeur de la coordination des
politiques publiques et de l'appui territorial


Marc WENNER